

L'AGRICULTURE URBAINE

une opportunité pour
les politiques publiques,
une nécessité pour
les exploitations enclavées
par la ville



CONSEIL DU LEMAN
AIN HAUTE-SAVOIE
VAUD VALAIS GENEVE



Labellisé «Territoire en action», le Conseil du Léman travaille depuis de nombreuses années en partenariat avec les milieux économiques, tous secteurs confondus, pour soutenir leurs projets lémaniques.

Fédérés en Unions Lémaniques, ces acteurs s'engagent pour valoriser leurs filières d'excellence économiques, guider leurs membres souhaitant «Travailler en pays voisin», apporter un éclairage légal sur la pluriactivité, initier, dans la filière de l'apprentissage, les échanges transfrontaliers entre formateurs et le partage des bonnes pratiques, découvrir des savoir-faire inédits d'entreprises locales de part et d'autre de la frontière.

Dans le secteur de l'agriculture, leurs initiatives s'inspirent du développement durable pour valoriser les énergies renouvelables grâce à la mise en réseau

de fermes, favoriser l'approvisionnement en circuit court de l'arc lémanique et faire connaître «les clés de la réussite» pour la création de distributeurs automatiques de produits fermiers.

En 2018, l'Union Lémanique des Chambres d'Agriculture (ULCA) a réalisé une étude sur l'agriculture urbaine. Je tiens à saluer le remarquable travail piloté et réalisé par AgriGenève en collaboration avec les Chambres d'agriculture de l'arc lémanique. Que l'ULCA soit ici remerciée pour cette étude passionnante et instructive qui ouvre de nouvelles perspectives pour promouvoir l'implantation de l'agriculture dans la cité.

Que vous soyez agriculteurs, élus ou personnes intéressées par le développement du territoire, vous trouverez dans cette brochure des réponses concrètes pour relever le défi d'une intégration harmonieuse de l'agriculture en milieu urbain, répondant ainsi aux attentes de la population et des consommateurs.

Antonio HODGERS

Président du Conseil du Léman

Président du gouvernement genevois

Conseiller d'Etat
chargé du département du territoire

IMPRESSUM

Edition : AgriGenève

Tirage : 5 000 exemplaires / Mai 2019

L'AGRICULTURE URBAINE QUI CONCERNE LA PROFESSION AGRICOLE

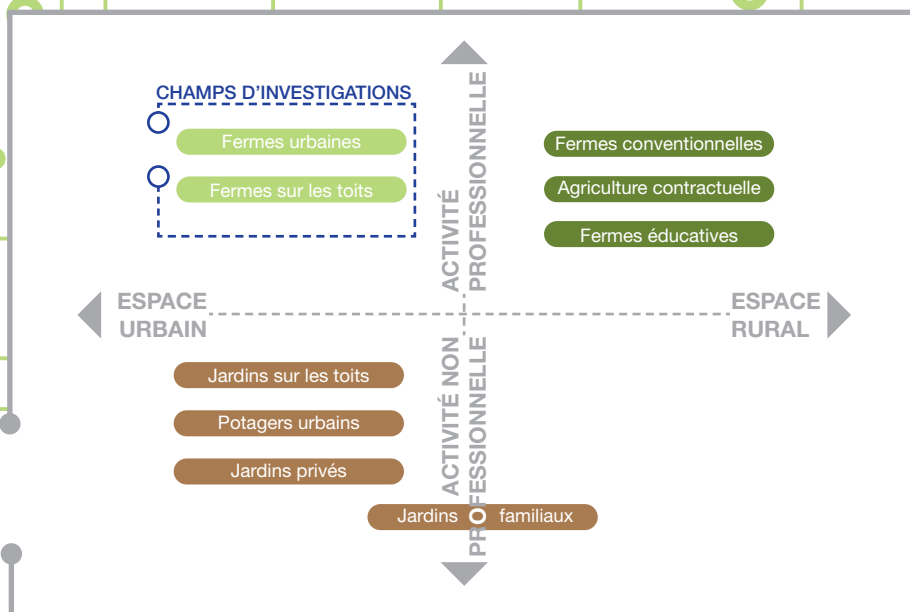
LES CONSTATS

- Depuis 2007, plus d'un homme sur 2 vit en ville à travers le monde,
- La Haute-Savoie et le canton de Vaud ont le 2ème plus fort taux démographique de leur pays,
- Plus de 2'000 ha de surfaces agricoles utiles et plus de 600 exploitations disparaissent chaque année sur le territoire de l'ULCA.

De par le monde, les projets de production de denrées alimentaires au sein des villes sont multiples et très variés. Du jardinage récréatif à l'agriculture commerciale professionnelle, du potager individuel privé à l'exploitation agricole collective, de la serre sur un toit à l'exploitation conventionnelle péri-urbaine, l'agriculture urbaine ne dispose pas d'une définition permettant clairement d'en

délimiter les contours. Afin d'enquêter sur une forme d'agriculture urbaine qui interpelle la profession agricole, l'Union lémanique des chambres d'agriculture s'est concentrée sur :

L'agriculture portée par des agriculteurs qui produisent des denrées alimentaires au sein du milieu urbain à des fins commerciales et professionnelles.



LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

de l'agriculture urbaine s'inscrit dans des circuits ultra courts. Elle présente souvent une grande diversification de cultures en cherchant à intensifier les surfaces de production dans le respect de l'environnement et des traditions agricoles : anciennes variétés, culture verticale, bio-intensif. Elle permet aussi le développement de nouvelles surfaces d'exploitation pour les jeunes agriculteurs souhaitant se lancer dans le métier faute de le faire dans un espace rural de

plus en plus contraint. Néanmoins, les coûts de production, les surfaces restreintes et peu fonctionnelles, la gestion des nuisances, le risque de pollution des sols et la compatibilité aux normes d'urbanisme restent encore des freins pour son développement. À elle seule, l'agriculture urbaine ne peut répondre aux besoins alimentaires de la population urbaine. L'agriculture rurale reste incontournable, ceci d'autant plus que toutes les productions agricoles ne sont pas transposables en milieu urbain.

LES CONSEILS POUR LA MISE EN ŒUVRE

- Axer la production sur des produits à forte valeur ajoutée, tels que le maraîchage, les petits fruits ou encore les herbes aromatiques,
- Innover dans le développement de nouveaux produits pour se démarquer de la production périurbaine (champignons, plantes aromatiques séchées),
- Disposer d'un espace de production même si ce dernier n'est pas rentable afin de conserver l'image d'une exploitation agricole aux yeux des citoyens, réelle plus-value pour les autres activités de la ferme.

LA SENSIBILISATION DE LA POPULATION

aux enjeux de la campagne et à son alimentation est une composante importante de l'agriculture urbaine. Vitrine de l'agriculture au cœur des quartiers, l'agriculture urbaine bénéficie ainsi d'une étroite proximité avec des structures potentiellement concernées (écoles, associations de quartier, écosystème associatif). Néanmoins, les valeurs agricoles portées par l'agriculture urbaine peuvent parfois être décalées par rapport à une agriculture périurbaine, rationnelle, éco-

nomique et productive. Il apparaît ainsi important pour l'ensemble de l'agriculture de la région d'apporter un cadre de référence aux messages véhiculés au sein de l'agriculture urbaine. De plus, la prestation de sensibilisation est gourmande en temps et souvent peu rémunératrice bien qu'elle réponde à l'intérêt général. Ainsi, la sensibilisation à différentes politiques publiques pourrait trouver au sein de l'agriculture urbaine une opportunité de mise en œuvre moyennant une prestation rémunérée pour l'exploitant.

LES ENSEIGNEMENTS

EN MATIÈRE D'AGRICULTURE

LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS RÉGIONAUX

autres que ceux cultivés sur l'exploitation est une composante économique importante de l'agriculture urbaine. Proche des consommateurs et disposant d'une image de producteur, l'agriculture urbaine est un réel ambassadeur des produits régionaux. Elle répond à la demande croissante des citadins de manger local et d'avoir un

contact direct avec les agriculteurs. Néanmoins, les difficultés d'approvisionnement au centre-ville et les coûts de location des espaces commerciaux sont des freins conséquents pour cette activité. Les collectivités publiques peuvent ainsi, dans l'intérêt de valoriser une commercialisation régionale de leur production agricole, soutenir l'agriculture urbaine par la mise à disposition d'espaces commerciaux.

LES CONSEILS POUR LA MISE EN ŒUVRE

- Avoir une ligne directrice commerciale en lien avec les attentes des citadins, ex. : produits de la région, bio, high-tech,
- Mettre en place une communication sur ces lignes directrices,
- Proposer des produits transformés avec les invendus, notamment les fruits,
- Adapter la commercialisation au rythme de vie urbain (paniers hebdomadaires, horaires allongés en soirée, casier automatique, ouverture le dimanche),
- Besoin d'un endroit facilement accessible et disposant de places de parking.

LES CONSEILS POUR LA MISE EN ŒUVRE

- S'appuyer sur l'écosystème associatif et les structures existantes afin de bénéficier des réseaux, connaissances et compétences,
- S'intégrer dans la politique de la ville en termes de développement durable, de sensibilisation à l'alimentation pour la mobilisation de subventions,
- Faire rayonner l'engagement de la ferme pour constituer une forme de communauté fidèle aux valeurs rurales véhiculées,
- Offrir une prestation répondant à la population qui souhaite mieux connaître le métier de l'agriculture et qui attache de plus en plus d'importance à son alimentation.

URBAINE

L'ESPACE DE LOISIR créé par l'agriculture urbaine s'anime par des événements spécifiques (fête de quartier) mais aussi par une activité quotidienne (culture des champs, marché, restaurant) où les citoyens se rencontrent et viennent se détendre. L'agriculture urbaine permet d'habiter des espaces en ville souvent abandonnés, vides d'interactions. Elle renforce ainsi la cohésion sociale et offre un

loisir «nature» local et «intramuros» pouvant profiter à une population non véhiculée. Néanmoins, les aménagements de ces espaces ont des coûts conséquents souvent pris en charge par les collectivités vu leur dimension publique. Les activités de loisir peuvent aussi parfois être en conflit avec les surfaces de production, nécessitant un aménagement approprié pour assurer cette cohabitation.

LES CONSEILS POUR LA MISE EN ŒUVRE

- Se démarquer de l'offre de loisir existante en milieu urbain en s'appuyant sur les valeurs propres à l'agriculture,
- Mettre à profit le cadre en contraste avec le milieu urbain en créant un brin de campagne en ville,
- Utiliser les événements existants pour faire rayonner la ferme au sein du quartier (fête de quartier, fête nationale, ...).

SYNTHÈSE

- L'agriculture urbaine offre l'opportunité d'animer les espaces vacants de la ville en s'insérant comme vitrine de l'agriculture.
- Jouant un rôle d'ambassadeur agricole, il apparaît important que les valeurs de l'agriculture urbaine soient partagées avec l'agriculture rurale.

L'AMÉNAGEMENT de l'agriculture urbaine au sein de la ville se fait en général sur des espaces souvent délaissés, résiduels ou non bâtissables. Leur donner une affectation claire permet de les valoriser et de les contrôler. Il apparaît important, pour l'agriculture en général, que le développement de projets en agriculture urbaine ne se fasse pas au détriment des potentiels d'urbanisation au risque de reporter les constructions sur les terres agricoles en périphérie de la ville. S'insérant dans la ville là où elle en a l'opportunité (parcs, surfaces inconstructibles, pénétrantes de verdure, ...), l'agriculture urbaine permet d'apporter

des réponses à certaines problématiques citadines comme la gestion des déchets organiques, le développement de la biodiversité en ville, la gestion des eaux de pluies, la réduction des îlots de chaleur. Elle peut aussi, dans certains cas, assurer l'entretien des espaces verts avec une activité agricole lucrative. Toutefois, la réintroduction de pratiques «rurales» comme l'élevage, le pâturage ou le compostage peuvent être mal perçue par la population urbaine et engendrer des conflits d'usages. Un dialogue avec la population résidente apparaît une étape clé pour le développement de projets en agriculture urbaine au sein d'un quartier.

LES CONSEILS POUR LA MISE EN ŒUVRE

- Organiser avec les instances concernées (entreprise propriétaire, commune, ou autre) une communication auprès des riverains et habitants,
- Impliquer les partenaires et usagers dans le projet pour faciliter l'acceptation et la mise en œuvre,
- Effectuer les prestations d'entretien des espace verts dans le cadre d'un contrat formulant le type de prestation et les montants en lien.

- Sa production reste souvent secondaire par rapport à ses autres fonctions mais est essentielle pour conserver une crédibilité agricole.
- La commercialisation de produits régionaux est souvent la charpente économique de cette activité.

AGRICULTURE URBAINE OPPORTUNITÉS ET DÉFIS

A l'échelle mondiale, plus d'un homme sur deux vit en ville alors qu'en 1900 il n'y en avait qu'un sur dix. L'explosion démographique mondiale s'accompagne d'une urbanisation galopante dont les perspectives prévoient qu'en 2030 l'effectif de la population urbaine devrait atteindre 5 milliards de personnes, soit autant que la population mondiale en 1987.

Face à l'accroissement des villes, de nombreuses réflexions et documentations sont portées sur la notion de la ville viable à laquelle l'agriculture urbaine est souvent associée comme piste et solution. En effet, la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine présente l'opportunité de mettre en œuvre au sein d'une activité diverses politiques publiques en lien avec le développement durable,

allant du verdissement de la ville à la création de liens sociaux en passant par la sécurité alimentaire et l'écoulement des produits agricoles régionaux.

Quels conseils peuvent être tirés des expériences réalisées à travers le monde pour mettre en œuvre l'agriculture urbaine au sein des villes de l'arc lémanique ? En contrepartie, de plus en plus d'exploitations agricoles se trouvent aujourd'hui enclavées par la ville avec de moins en moins de surface de production. S'orienter vers l'agriculture urbaine apparaît être une piste intéressante, voire nécessaire, pour maintenir ces exploitations. Quels conseils donner à ces exploitations pour saisir l'opportunité d'être proche ou dans la ville ?

L'ULCA propose ainsi des conseils issus d'une étude menée en 2018 dont le présent document vous expose la synthèse.

L'ULCA

L'Union Lémanique des Chambres d'Agriculture (ULCA) fédère les Chambres d'Agriculture des Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, des Cantons de Genève, de Vaud et du Valais. Elle élabore, à échéances régulières, des études portant sur des thématiques en lien avec l'agriculture. Elle est actuellement présidée par AgriGenève.

LE CONSEIL DU LÉMAN

Le Conseil du Léman est un organisme de coopération franco-suisse fondé en 1987 et composé des Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, des Cantons de Genève, de Vaud et du Valais. La Région Auvergne-Rhône-Alpes participe aux travaux de l'organisme avec le statut d'observateur. Cette instance de concertation vise à promouvoir les relations transfrontalières sur le Bassin lémanique et à initier des projets communs de coopération franco-suisse.

Informations tirées de l'étude ULCA 2018 : L'agriculture urbaine, une opportunité pour les politiques publiques, une nécessité pour les exploitations enclavées par la ville

Disponible sur le site internet du Conseil du Léman : www.conseilduleman.org